

Programme de formation

Formation

- **Intitulé de la formation** : Le mode d'emploi de la micro-entreprise
- **Public visé et prérequis** : Les prérequis sont d'avoir un projet de création de microentreprise ou être déjà installé en tant que micro-entrepreneur.
- **Durée et effectifs** : 7h30 heures de formation. 30 min d'accompagnement post-formation. 15 stagiaires maximum par session.
- **Formatrice** : Nathalie Parmantier

Objectifs

Cette action de formation est à destination des auto entrepreneurs en activité ou des futurs auto entrepreneurs. L'objectif de cette formation est l'acquisition de compétences fondamentales nécessaires à la création, à la gestion et au développement de sa micro-entreprise. Cette formation permettra aux apprenants de connaître leurs droits, devoirs et obligations, et de maîtriser les régimes micro-fiscal et micro-social.

Qualification des intervenants

Les intervenants sont spécialisés en formation pour adultes et formés sur le régime de la micro entreprise. Investis au sein de la Fédération des autoentrepreneurs, ils sont ainsi à la pointe de l'actualité sur le régime de la microentreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Afin de permettre et favoriser l'acquisition des compétences la formation se compose d'une alternance d'apports pédagogiques et théoriques : exposé théorique, discussion dirigée, débats, jeux de rôle, étude de cas, travaux de groupe, analyse des retours des participants, autodiagnostic, quiz, réveils cognitifs et mise en situation

Les éléments matériels de la formation :

Les supports pédagogiques utilisés alternent : documents, supports de formation, aides visuelles, ressources bibliographiques...

Pour les formations en distanciel, l'outil utilisé est Clickmeeting. Il permet l'interactivité et les échanges avec le formateur et les apprenants du groupe. Il est possible d'organiser un test technique afin d'être familiarisé avec l'outil avant la formation.

Objectifs pédagogiques

- **Connaitre** les démarches pour créer son entreprise
- **Comprendre** les spécificités du régime micro-fiscal
- **Décrire** le forfait social et les droits de l'entrepreneur à la protection sociale
- **Définir** les obligations comptables, contractuelles et de facturation de l'entrepreneur

- **Évaluer** les différentes étapes pour la mise en œuvre du projet

Programme

Module 1 : l'entreprise et le micro-fiscal

- **l'entreprise**
Identifier les différentes formes pour entreprendre
Connaître les responsabilités civile et pénale du chef d'entreprise
Indiquer la procédure pour créer son entreprise
- **le micro-fiscal**
Comprendre les spécificités de l'impôt sur le revenu et de la CFE (cotisation foncière des entreprises) pour l'AE
Définir les différents régimes de TVA et leurs modes de calcul
Déterminer le régime de TVA le plus adapté selon le projet d'entreprise

Module 2 : le régime micro-social et la gestion de sa micro-entreprise

- **le régime micro-social**
Décrire le forfait social et les droits de l'entrepreneur à la protection sociale
Comprendre la déclaration de chiffre d'affaires
- **la gestion de sa micro-entreprise**
Définir les obligations comptables, contractuelles et de facturation de l'entrepreneur
Nommer les assurances obligatoires et recommandées
Évaluer les différentes étapes pour la mise en œuvre du projet

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation des compétences acquises se fait par une série de tests, quiz et mises en situation amenant les apprenants à faire le point sur les acquis des séquences précédentes. A la fin de la formation un document d'attestation de la participation à la formation leur est remis

Sanction visée

Cette formation permettra au bénéficiaire de l'action de formation de démarrer son activité de manière sereine, en ayant une bonne connaissance du fonctionnement de la micro-entreprise. Pour ceux déjà installés, cette formation permet de faire le point sur leurs connaissances et d'approfondir celles-ci.

A l'issue de la formation, le bénéficiaire de l'action sera capable de gérer sa micro entreprise au quotidien, en connaissant les droits et obligations relatives à son auto-entreprise.

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Cette formation dans le cas où elle est proposée en visio, nécessite un ordinateur équipé d'une webcam et d'un micro, avec une bonne connexion internet.

Merci de veiller également à ce que votre navigateur internet (chrome, mozilla, edge...) soit à jour. Il est conseillé de privilégier Chrome.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La Fnae Academy accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap en veillant à s'inscrire dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité des formations dispensées et en proposant des solutions adaptées à la situation. Quelle que soit la modalité de formation choisie, nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales visant à permettre la compensation du handicap. L'application clickmeeting utilisée pour la visio conférence, s'adapte aux technologies pour faciliter l'accessibilité en ligne.

Les + de la formation

- 30 minutes d'accompagnement post-formation
- Accès à la base documentaire actualisée de la FNAE
- Accès à des services dédiés aux auto-entrepreneurs
- Veille sur le régime de l'auto-entreprise

Contacts

Assistante administrative formation et référente handicap

Aurélie Calvière
aurelie.calviere@fnae.fr
06 72 67 80 93

Référente qualité et pédagogique

Nathalie Parmantier
nathalie.parmantier@fnae.fr
06 28 05 93 51

Tarifs

250,00 €